

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de MESSIMY SUR SAONE

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pouvoir : 00

Convocation : 16 mars 2026

Séance du 20 mars 2026

N° 2026/03/ADJ

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian BEGUET, Maire.

Présents : Christian Beguet – Juliet Gordillo – Thierry Juillard – Nathaly Bertrand – Agnès Weich – Bertrand Ricard – Marjolaine Duprat – Elvis Lempereur – Céline Descollonges – Pauline Beguet – Jean-Marie Chassagne – Laurie Vagnat – Jean-Marc Gimaret – Fabienne Imbert – François Villaret

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : C Descollonges

OBJET : Fixation du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu le renouvellement du conseil municipal suivant les opérations électorales du 15 mars 2026,

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints, sans que ce nombre ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 pour la commune

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré et vote à mains levées, à l'unanimité,

- **DECIDE** de fixer à quatre le nombre des adjoints.

Fait et délibéré, le 20 mars 2026

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,

Christian BEGUET



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Fixation du nombre d'adjoints

Date de transmission de l'acte : 21/03/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 21/03/2026

Numéro de l'acte : DEL202603ADJ ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 001-210102430-20260320-DEL202603ADJ-DE

Date de décision : 20/03/2026

Acte transmis par : Alain GUEX

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.1. Election executif